

Sources de l'autorité religieuse en Asie (1)

Rituels et prières pour la bonne fortune

DATE

2 décembre 2026

9h–18h

LIEU

Maison de l'Asie

Salle Anna Seidel

22 avenue du Président Wilson, Paris 16e

COMITÉ D'ORGANISATION

Hélène Bloch (CNRS, CéSor)
Florence Galmiche (UPCité, CCJ, IUF)
Pascal Bourdeaux (EPHE, GSRL)
Marie-Paule Hille (EHESS, CCJ)

CéSoR Centre d'études en sciences sociales du religieux

Chine Corée Japon

GSRL

Programme ReligiS
Religions et sociétés face aux défis contemporains
porté par l'Université de Strasbourg

EFEO
École française d'Extrême-Orient

Sources de l'autorité religieuse en Asie (1)

Rituels et prières pour la bonne fortune

2 décembre 2026 – 9h–18h

Maison de l'Asie, 22 avenue du Président Wilson, Paris 16e

Salle Anna Seidel

Comité d'organisation : Hélène Bloch (CNRS, CéSor), Pascal Bourdeaux (EPHE, GSRL), Florence Galmiche (UPCité, CCJ, IUF), Marie-Paule Hille (EHESS, CCJ)

Partenaires : CCJ, CéSor, GSRL, ReligiS, EFEO

Argumentaire

Prières et rituels pour la santé, la fertilité, le succès en affaires ou dans les études constituent une part importante de l'activité religieuse en Asie. Ces pratiques ne relèvent ni uniquement d'initiatives individuelles ni ne s'inscrivent exclusivement dans le cadre de la sphère privée. Selon les contextes socio-religieux, où le religieux est plus ou moins institué, ces dernières ont régulièrement soulevé des disputes internes, des débats publics, voire des controverses, quant à leur légitimité, tant parmi les fidèles, les membres du clergé, les agents de l'État que parmi la société civile. Il a pu leur être reproché leur inadéquation avec les bases doctrinales promues par leur tradition, leur archaïsme face à la science moderne ou encore leur caractère indécent, voire immoral, au regard de prescriptions religieuses comme la modération et la frugalité. Loin d'être tranchées une bonne fois pour toutes, ces questions se rencontrent sous des formes renouvelées à travers les époques. Qu'elles fassent l'objet de disputes entre érudits ou de controverses engageant un public plus large, elles donnent à voir l'instabilité permanente des équilibres entre idéaux religieux et pratiques, ainsi que la pluralité des sources de l'autorité religieuse.

La journée d'étude « Rituels et prières pour la bonne fortune », premier volet du cycle « Sources de l'autorité religieuse en Asie » de ReligiS, propose d'analyser les disputes et controverses qui ont pris place en Asie, à différentes époques, au sujet des rituels et des prières visant une efficacité pratique. À travers ces réflexions, elle vise à affiner la compréhension des relations entre les textes doctrinaux, les rituels et les différents acteurs religieux (spécialistes du culte, érudits, fidèles, agents de l'État…), tout en interrogeant des concepts tournant autour des tensions entre normes et pratiques, tels que « religion populaire », « religion vécue » ou « religion vernaculaire ».

Les présentations porteront sur l'Asie mais seront discutées par des spécialistes d'autres zones géographiques, afin de susciter une réflexion, ancrée dans des cas d'étude concrets, sur les manières d'articuler l'étude des aires culturelles et la conceptualisation en sciences sociales du religieux.

Programme

9h

Accueil café et brève introduction

9h30–10h30

Jean-Michel Butel (INALCO, IFRAE)

Qui fixe la norme de la pratique ? Le dépôt d'ex-voto, au croisement de différentes formes d'autorité de la religiosité japonaise

S'il est une pratique qui défie les normes et les discours portés par le clergé partout dans le monde, c'est bien celle du dépôt d'un objet qui accompagne une demande faite à la divinité. Geste « spontané » du pèlerin, et à ce titre placé dans la catégorie de la religion populaire, le dépôt votif pose toujours un problème aux responsables des lieux de culte et aux théologiens, qui sont forcés de le tolérer, et tentent de le canaliser, sinon de le récupérer, mais sans jamais vraiment y parvenir. L'objet votif résiste ainsi à la norme des spécialistes du religieux. Il n'en suit pas moins d'autres normes, plus difficiles à saisir. Dans cette communication, je présenterai les grandes lignes de la pratique votive au Japon et ses évolutions contemporaines afin de d'essayer de discerner quelques sources d'autorité qui participent à la validation des pratiques religieuses.

Discutant : Antoine Roullet

10h30–11h30

Hélène Bloch (CNRS, CéSor)

L'argent des bonnes fortunes : critique et persistance des monnaies rituelles chinoises

Brûler de l'argent pour l'offrir aux morts et aux dieux est un geste présent dans presque tous les contextes cérémoniels du monde chinois. Attestée depuis le VII^{e} siècle, cette pratique se retrouve de nos jours sous le feu des critiques. Certains usagers et spécialistes déplorent le dévoiement « moderne » que constitueraient les formes récentes de ces objets (billets, chèques) par rapport aux anciens papiers-monnaies. Les autorités politiques fustigent quant à elles une sorte de faux-monnayage et la pollution générée par le brûlage, au point de le proscrire dans de nombreux endroits. Pourtant, la pratique perdure, de même la production massive des monnaies « modernes ». Cette communication étudiera ce paradoxe pour comprendre ce qui fonde l'usage persistant d'objets considérés, même aux yeux de certains sinologues, comme des formes illégitimes autant de l'argent que de l'offrande religieuse.

Discutant : Antoine Roullet

11h30–12h30

Wu Mingyang (EHESS, CETOBaC)

Visiter la tombe d'un darugachi musulman (Songjiang, Shanghai) : dévotion, patrimonialisation et pluralité des autorités

À Songjiang, sur la côte est de la Chine, se trouve une mosquée du XIVe siècle abritant la tombe de son fondateur, un musulman anciennement gouverneur de préfecture (mn. darugachi). Inscrite au patrimoine en 1962 (niveau district) puis en 1980 (niveau municipal), la tombe est devenue, depuis la fin du XXe siècle, un lieu de visite pour les soufis du Nord-Ouest, qui y prient, recherchent la baraka et implorent santé et paix. Cette étude examine ces visites pieuses dans un lieu de culte non confrérique. Inspirée par la théorie de Marc Gaborieau et Malika Zeghal sur l'autorité religieuse en islam, elle analyse les articulations entre les pratiques des visiteurs soufis, les normes patrimoniales et les usages locaux de la mosquée de Songjiang, principalement consacrés aux prières quotidiennes. Elle montre comment, dans un contexte particulier, certaines pratiques soufies habituellement accomplies devant les tombes saintes sont modérées ou abandonnées (tels que l'usage de l'encens), tandis que l'invocation et la recherche de la baraka sont maintenues sous des formes discrètes.

Discutant : Ji Zhe

Pause déjeuner

14h30–15h30

Florence Galmiche (Université Paris Cité, CCJ)

La controverse autour des « prières pour la bonne fortune » : réformisme bouddhique et statut de la prière en Corée contemporaine

En Corée, plusieurs courants de réforme du bouddhisme ont disqualifié les pratiques propitiatoires et dévotionnelles largement répandues parmi les laïcs en les qualifiant de « kibok 祈福 », prières pour la bonne fortune. Une controverse particulièrement vive a éclaté à ce sujet au tout début du XXIe siècle et a été nourrie pendant plus d'une décennie. Cette controverse a renforcé un climat de vigilance, où les religieux, mais aussi les laïcs, ont cherché à promouvoir des formes de dévotion permettant d'affirmer la légitimité bouddhique des prières et rituels propitiatoires. À partir d'enquêtes ethnographiques, cette présentation analyse ce qui se joue dans les temples autour de la notion de « kibok », en s'intéressant en particulier à la rencontre entre des mères préoccupées par la réussite de leurs enfants dans un climat de scolarité très compétitive et des moines ou moniales engagés dans la transmission des enseignements bouddhiques. Elle décrit comment s'y discutent les effets attendus des prières et les critères de leur légitimité bouddhique, en soulignant la participation des laïcs à ce travail réflexif. Elle propose ainsi d'examiner comment l'efficacité rituelle est réfléchie et recherchée dans le bouddhisme coréen contemporain.

Discutant : Julien Véronèse

15h30–16h30

Sandrine Ruhlmann (CNRS, LAS)

Cuisiner le bonheur. Compromis domestiques au début du XXIe siècle en Mongolie

À l'occasion des funérailles, comment continuer de consommer une soupe de viande tout en respectant l'interdit bouddhique d'abattage sacrificiel d'animal et de consommation de viande en association avec la mort d'un humain ? Des familles bouddhistes mongoles, qui consultent également des chamanes, cuisinent et partagent avec un grand nombre de convives (parents, amis, voisins, âme du défunt) une soupe qui sans être officiellement considérée comme une soupe de viande en contient néanmoins. Cette pratique culinaire vise à favoriser le bon sort post mortem de l'âme du défunt (au sens bouddhique et chamanique du terme) et

à préserver le bonheur de la famille et le bon fonctionnement de la société. Dans le contexte mongol post-communiste de tolérance religieuse, de lente et difficile démocratisation politique et d'entrée accélérée dans l'économie de marché, ces familles déploient ce que je propose d'appeler un « compromis », une manière de préserver ce qui à leurs yeux est le plus essentiel.

Discutant : Ismaël Moya

16h30–16h50

Pause-café

16h50–18h

Discussion générale

Pascal Bourdeaux